

Jun 2017

Allondrelle La-Malmaison

Site Internet : <http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Les travaux provisoires de la première tranche du lotissement sont terminés et déjà 6 parcelles sont retenues. Il reste 2 parcelles à vendre. Une seconde tranche est prévue. Mais, le Conseil municipal décidera de la date de son démarrage. Pour le moment, la priorité va être donnée aux travaux de sécurisation des routes départementales qui traversent les deux villages... Le Conseil départemental doit valider nos choix tout en supprimant certains aménagements (bandes rugueuses, ...). Nous espérons commencer à la fin de l'été.

En outre, la restauration ou la rénovation de notre patrimoine commun est une de nos priorités depuis 2008. Ainsi, les travaux de restauration de la Chapelle de l'Ange Gardien vont se poursuivre. L'assainissement et le nettoyage intérieur étant réalisés, la toiture et l'étude de la polychromie vont être réalisés. Pour l'église de La-Malmaison, un devis pour la réfection du plâtre va être demandé.

Le Conseil a été sollicité pour une extension du projet éolien sur Allondrelle où une ou deux machines pourraient être installées. En outre, un second projet est aussi envisageable sur la plaine de La-Malmaison. Les propriétaires vont être contactés par la société éolienne. Un dossier est en préparation et sera déposé auprès de la préfecture de Meurthe-et-Moselle en septembre. Le projet pourrait voir le jour en 2021. Cela devrait apporter des recettes supplémentaires annuelles confortables pour la Commune. Les

chemins dans la plaine de La-Malmaison seront refaits et entretenus par le promoteur éolien.

Le compte administratif 2016 de la Commune présente des excédents importants. Cette année 2017 est la huitième année sans hausse d'impôts.

Les jeunes qui le désirent, peuvent être candidats pour réaliser des travaux de voirie avec l'employé communal pendant les vacances scolaires. Les volontaires doivent avoir plus de 16 ans et se faire connaître en mairie. Bien entendu, il y a un nombre de places limité ! La rémunération accordée est le smic horaire.

Merci aux jeunes qui ont participé au nettoyage de printemps. Une seconde opération aura sans doute lieu en juillet et un voyage est prévu au cours du mois d'août.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'élan de solidarité envers les sinistrés de l'incendie des maisons rue Jeanne d'Arc. Les personnes aidées vous témoignent leur reconnaissance et me prient de vous adresser leurs chaleureux remerciements.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

Les activités des « Dés Chainés »

CARNAVAL :

Merci à Marie JONETTE et aux « Dés Chainés » d'avoir représenté la Commune au défilé de carnaval à Charency-Vezin .

Voici les dates des prochaines activités pour les jeunes de 3 à 15 ans :

Samedi 1 juillet : Jeux lors de la fête patronale

Mardi 12 juillet : Fêtons la nation : ateliers de décorations avec les enfants en vue du 14 juillet

Mercredi 26 juillet : Les sportifs en herbe

Samedi 16 septembre : Chasse au trésor (pour les journées du patrimoine)

Mardi 31 octobre : Animation monstrueuse !



L'Etat Civil

Naissances

28 avril 2017	Shanna, fille de M. Damien LEPAGE et de Daisy CITRONNA 18, rue Vauban
7 juin 2017	Eden, fils de M. Ludovic THIRY et Mme Naivosoa MESTRE-ESCRIVA, 2, rue de la Providence

Nos meilleurs vœux de bonheur aux enfants et félicitations aux parents

Nouveaux Arrivants

1er mars 2017	M. Antonio FERRAZ DA CRUZ 4A, rue du Château d'eau
29 mai 2017	M. Christophe CHARDONNE et Mme Jenny COLLIN 7, rue saint Nicolas

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès

6 mai 2017	Monsieur Albert BOUS, rue du Château d'eau
------------	--

Nous présentons nos sincères condoléances à la Famille

Les principales délibérations ou informations du conseil

Projet de restauration de l'église d'Allondrelle.

Le plan de financement de l'église d'Allondrelle est en cours de constitution. La Commune a déjà obtenu une subvention de la région Grand-Est de plus de 42 000 €. Elle a obtenu 10 000€ au titre de la réserve parlementaire de J-M Fournel et vient de se voir attribuer plus de 87 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (subvention de l'Etat). Les donations des particuliers et de la Fondation du Patrimoine vont s'ajouter pour financer l'opération.

Compte administratif de l'eau 2016

Compte administratif 2016 du service de l'eau.

Le compte administratif de la Commune présente les résultats des dépenses et recettes de l'année écoulée ainsi que les bénéfices réalisés. Il a été voté par le Conseil à l'unanimité.

	Exploitation	Investissement
Recettes	27 708.34 €	30 172. 29€
Dépenses	24 575.77 €	23 500.20 €
Résultat excédentaire	+3 132.57 €	+ 6 672.09 €

Budget primitif 2017 de l'eau

Budget primitif 2017 du service de l'eau.

Le budget primitif 2017 du Service de l'Eau, voté à l'unanimité, se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	35 919 €	33 487.81 €
Dépenses	35 919 €	33 487.81 €

Erreur d'arpentage du premier lotissement (2005-2007) rue du bois la Dame

Suite au refus du géomètre Kircher de reconnaître son erreur, l'assurance de la Commune a été consultée. Une réunion de conciliation a été tenue en présence des géomètres Kircher (lotissement 2005–2007) et Hofman (lotissement actuel). Celle-ci n'a pas abouti. Suite au rapport de l'expert de l'assurance, le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à prendre un avocat pour ester en justice afin de demander un arpentage judiciaire. En outre, une action devant l'ordre régional des géomètres va être intentée.

Compte administratif 2016 de la Commune

Le compte administratif 2016 de la Commune a été adopté par le Conseil Municipal :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	395 626. 25 €	202 822. 22 €
Dépenses	306 590. 41 €	28 481. 95 €
Résultat excédentaire	89 035. 84 €	174 340. 27 €

Budget primitif 2017 de la Commune

Le budget primitif 2017 de la Commune a été voté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	322 976.01 €	499 102.45 €
Dépenses	322 976.01 €	499 102.45 €

Les impôts pour 2017 : pas de hausse !

Le Maire a présenté l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017. Pour boucler le budget, **le maire précise qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux.** Il rappelle le niveau des taux moyens des communes du département en 2016 (colonne de droite du tableau) et précise que **les taux votés par le précédent conseil sont restés identiques depuis 2009** soit :

Taxes locales	Taux 2017 Allondrelle La-Malmaison	Moyenne départementale 2016 des taux communaux
Taxe d'habitation	11, 23 %	27, 76 %
Taxe foncière bâtie	5, 00 %	18, 51 %
Taxe foncière non bâtie	10, 16 %	26, 92 %
Contribution économique territoriale	18, 01 %	26, 13 % (taux moyen national 2016 des Com- munes de même catégorie)

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas augmenter les impôts pour 2017.

Indemnités du maire et des adjoints

Le gouvernement a augmenté la base de calcul qui sert à établir le montant des indemnités à partir du 1^{er} mars 2017. Pour les appliquer, il convient que le Conseil le décide.

Le maire et les adjoints ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas bénéficier de cette augmentation.

Travaux en forêt communale en 2017

Lors d'une commission des bois en présence du garde forestier, un plan de travaux a été établi en dressant un niveau de priorité entre les différentes propositions faites par l'Office National des Forêts.

Le Conseil décide à l'unanimité de réaliser en 2017, les travaux suivants :

- Travaux sylvicoles en parcelle 27j pour un montant de 3 160 € HT
- Travaux sylvicoles en parcelle 29 pour un montant de 4 530 € HT.

Ancien terrain de football

Lors d'une commission des travaux, un échange a eu lieu avec les représentants de l'association canine communale. Ces derniers ont fait part aux membres de la Commission de leur souhait de réaliser à leurs frais un parking couvert de crasse sur l'emprise du terrain de football.

Après examen du projet, le conseil refuse la création du parking sur l'emprise du terrain. Il est cependant possible à l'association de solliciter le Conseil départemental, afin d'envisager les modalités pour combler le talus situé au pied du terrain afin de réaliser un parking.

Le conseil rappelle que les jeunes de la Commune ont un accès libre au terrain de football, comme au terrain de tennis, pour jouer en semaine et pendant les vacances, en dehors des activités canines. Il demande qu'un accès leur soit réservé au niveau du terrain de football.

Festivités du 14 juillet 2017 : défilé des jeunes pompiers.

Pour animer la cérémonie du 14 juillet 2017 et valoriser l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers, et sur proposition d'Éric Claudet, il est possible de les inviter à participer. Cette participation est soumise au paiement d'une subvention de l'ordre de 40 à 50 €. Le maire propose de reprendre cette proposition et de voter une subvention de 50 €. Les crédits seront portés au compte 6574, prélevés sur le compte 60628. Voté à l'una-

Rythmes scolaires.

Le gouvernement s'apprête à revenir sur les rythmes scolaires mis en place en 2015. Une enquête est réalisée en ce moment auprès des parents. Le Conseil municipal propose au Syndicat du Pays de Charency-Vezin, à l'unanimité moins une abstention, de supprimer les TAP et de revenir à la semaine de 4 jours.

Calendrier des objets encombrants 2017

Jeudi 29 juin 2017 Jeudi 28 septembre 2017 Jeudi 29 décembre 2017

Les déchets ne doivent pas dépasser une longueur de 2, 50 mètres, un volume de 2m3 et un poids de 80 Kg.

Les chiens sur le domaine public.

Sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse par leur propriétaire. De même, par respect pour les enfants qui jouent, et les promeneurs, empêchez votre chien de faire ses besoins sur les trottoirs ou sur les places publiques.

Les activités des associations

Samedi 24 juin 2017 20H00	Couscous	Comité des Fêtes (salle polyvalente)
1er juillet 2017	Fête patronale : Rassemblement des vieux tracteurs Apéritif offert à la population Animation musicale sous chapiteau	Comité des Fêtes
2 juillet 2017	11H00—apéritif offert à la population. Animation l'après-midi rassemblement des vieux tracteurs.	Comité des Fêtes
8 juillet 2017 à 18H00	Messe en l'honneur de Saint-Pierre	Eglise de La-Malmaison
22 juillet 2017	Feu d'artifices au terrain de football	Comité Franco-belge
26 août 2017	Repas à la salle polyvalente	Club de l'Amitié

Biodiversité : Peut-on, à titre individuel, entretenir, voire améliorer la biodiversité ?

Article de Monsieur BONBLED, membre de la Commission de la communication.

Il semblerait que oui, localement et temporairement. Je vous invite à l'analyse d'une observation personnelle. Désireux de procéder à quelques expériences potagères, j'entretiens pour son propriétaire, absent, une parcelle de 8 à 10 ares. Elle était laissée à l'abandon depuis plusieurs années et elle était devenue une « monoculture » de graminées avec le relief d'un terrain de moto-cross, du fait des très nombreuses fourmilières.

Mon espoir était d'expérimenter différentes techniques de compostage, d'avoir une nursery pour certaines plantes et de pouvoir cultiver quelques doublons intéressants de mon potager, tout cela en augmentant la biodiversité (botanique).

Pour ce faire, il faut appauvrir le sol, donc exporter les tontes (essais de compostage). Le sol s'est appauvri, la densité des graminées a diminué et d'autres plantes se sont installées – la concurrence étant maintenant possible.

Après 4 ans de cette pratique, je peux observer une quinzaine de plantes nouvelles (lotier corniculé, fume-terre, compagnon blanc, grande marguerite, pâquerette, compagnon rouge, coquelicot, épervière orangée, vipérine, lierre terrestre, bugle pyramidal, véronique petit-chêne,... et, depuis 2 ans, la cardamine des prés.

Non seulement, j'ai pu augmenter la biodiversité botanique de la parcelle, mais, cette année, j'ai pu découvrir une espèce de papillon non encore observée (par moi) dans ces jardins..



Ayant découvert un individu mort, j'ai pu mener à bien sa détermination :

Nom vernaculaire : l'Aurore (mâle) Nom latin : Anthocharis cardamines

Il est directement inféodé à la cardamine des prés.

Interprétation : l'année passée, un Aurore femelle prêt à pondre folâtrait dans les environs.

Alléchée par les effluves enivrantes d'une belle et fraîche colonie de cardamines, elle a décidé de gratifier cette nouvelle population floricole de sa ponte dans l'espoir que 2017 allait y voir naître de magnifiques imagos. Bonne pioche.

Je suis certain de ma responsabilité dans l'augmentation du nombre d'espèces botaniques (et ce n'est pas fini) dans cette parcelle, mais je le suis moins (c'est encore un peu tôt) pour ce qui

Nettoyage de printemps

Merci aux jeunes et aux adultes qui les ont accompagné pour l'opération de nettoyage de printemps. Un voyage les récompensant sera prévu courant août.

